



PROGRAMME DE FORMATION



**Fédération des Centres Sociaux
des Hauts-de-Seine**

16, rue Salvador Allende - 92000 Nanterre
Tel : 01 47 21 67 92

Mail : accueil@centres-sociaux92.fr

N° siret : 417 563 624 000 28

Numéro de déclaration d'activité : 119 214 014 92

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

La politique de formation de la fédération est au service de notre projet fédéral 2019-2022 : conforter les fondamentaux du projet centre social, adapter nos pratiques pour faire face aux évolutions de la société, soutenir l'innovation sociale.

Vous trouverez ainsi, en premier lieu dans ce catalogue, une offre de formations proposée et organisée par la fédération des centres sociaux des Hauts-de-Seine en qualité d'organisme de formation. Il s'agit au travers de celle-ci d'accompagner les act.eur.ice.s bénévoles et professionnel.le.s des centres dans leur action quotidienne avec les habitant.e.s mais aussi que chacun.e puisse se reconnaître et trouver sa place dans notre réseau.

Ce catalogue vous présente également une offre de formation complémentaire à laquelle nous contribuons et qui est organisée par l'Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux (UFFCS) et par notre fédération nationale (FCSF).

Notre observatoire des centres sociaux et l'élaboration de notre projet fédéral nous rappellent combien les membres du réseau sont attachés à l'activité formation de la fédération. Aussi, il nous importe que celle-ci continue de rester adaptée à votre réalité et à vos besoins, qu'elle demeure accessible à tous.toutes en rendant l'ensemble de nos actions éligibles aux financements de la formation professionnelle, mais aussi en mobilisant les fonds de la formation pour les bénévoles (F.D.V.A et F.O.S.F.O.R.A - notre fond de formation interne issu de la cotisation) et des financements de nos partenaires (Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine et Politique de la Ville). Par ailleurs, afin de réduire les coûts de la formation, la fédération mobilisera, pour les structures associatives, le dispositif A.C.T (Actions Collectives Territoriales), ce qui induira que les structures adhérentes à Uniformation ne pourront pas déposer de D.A.F (Demande d'Aide Financière) pour le reste à charge de ces formations (déjà financé par Uniformation).

C'est pourquoi, au regard de la réforme de la formation professionnelle, **nous nous sommes engagés dans une démarche qualité avec une certification Qualiopi.** Il s'agit d'améliorer notre façon de faire de la formation, de mieux intégrer les retours des bénévoles, salarié.e.s, employeurs, financeurs, formateurs... et d'améliorer notre fonctionnement. Aussi, si vous êtes porteur d'un handicap ou que vous souhaitez aménager la formation pour y participer dans les meilleures conditions, contactez-nous lors de votre inscription pour que nous étudions les adaptations possibles.

Au-delà de l'offre de ce catalogue, nous pourrons également tout au long de l'année intégrer de nouvelles actions spécifiques, en fonction de vos besoins. De même, la fédération peut vous accompagner tout au long de l'année dans la construction de formations sur votre centre social pour vos équipes professionnelles et bénévoles. Elle peut également vous accompagner dans l'élaboration de votre plan de formation annuel, en vous aidant à identifier les compétences individuelles et collectives à renforcer pour conduire votre projet social.

Nous vous rappelons la nécessité d'anticiper les inscriptions afin de garantir la conduite des actions de formation. Nous vous remercions donc par avance de vous pré-inscrire au plus tôt via les liens d'inscriptions au bas des pages du présent catalogue.

Nous vous souhaitons une bonne lecture

L'équipe fédérale

FORMATIONS DÉPARTEMENTALES 2021

- Droits des étrangersp.9
- C'est quoi l'éducation populaire ?.....p.11
- Sensibilisation aux fondamentaux du centre social.....p.13
- Animation participativep.15
- Valeurs de la république et laïcité.....p.17
- Piloter son renouvellement du projet social dans le but
de développer des actions à visée émancipatricep.19
- Connaissance des Tsiganes et gens du voyage.....p.21

FORMATIONS RÉGIONALES 2021

- Référents familles, une fonction au cœur du projetp.24
- La fonction accueil, une affaire d'équipep.26
- Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport (D.E.S.J.E.P.S).....p.28
- Diplôme d'Etat de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport (D.E.J.E.P.S)p.30

FORMATIONS NATIONALES 2021

- Modèle socio-économique du centre social
présent et à venir.....p.33
- Adaptation à la Fonction pour les Nouveaux Responsables
de centres sociaux (A.F.N.R).....p.35

VOS RÉFÉRENTES FORMATION



- **Pédagogique**
Sophie MORLET
Responsable de formation
Vous aide dans l'analyse de vos besoins
et la construction d'actions de formation
à la demande et sur mesure.
01 47 21 67 92
sophie.morlet@centres-sociaux92.fr



- **Administratif**
Sandrine COUTURIER
Vous informe sur les dimensions
administratives, financières et logistiques.
01 47 21 67 92
accueil@centres-sociaux92.fr



- **Handicap**
Clara STERN
Adapte avec vous la formation si vous êtes
porteur d'un handicap pour vous permettre
d'y participer dans les meilleures conditions.
01 47 21 67 92
clara.stern@centres-sociaux92.fr

VOUS INSCRIRE EN QUELQUES CLICS

- 1 Cliquez sur le bouton "Inscription" au bas de la formation souhaitée.
- 2 Remplir le formulaire d'inscription : un message vous confirmera la prise en compte de votre pré inscription.
- 3 Si la fédération a fait une demande d'ACT, et sous réserve qu'elle soit acceptée, les centres sociaux adhérents à Uniformation et à la fédération ne pourront pas faire de demande d'aide financière (DAF) pour le reste à charge.

Nous vous enverrons les documents nécessaires : la convention, le programme et le devis de formation (pour les structures municipales), ainsi que la convocation, le livret d'accueil du stagiaire.

- 4 À réception de votre convention signée, votre inscription sera validée.

Si la formation n'est pas financée par une ACT, les structures adhérentes à Uniformation pourront faire prendre en charge la formation dans le cadre de leur plan de formations, grâce à notre référencement Datadock (certification Qualiopi en cours).

Voici comment procéder :

- 5 Deux mois avant la formation, déposez votre demande en ligne auprès d'Uniformation dans votre espace adhérent.
- 6 Dans le mois suivant le dernier jour de la formation, le certificat de réalisation et la facture vous seront envoyés par mail.
- 7 À réception, déposez votre demande de remboursement dans votre espace adhérent auprès d'Uniformation.

MARS 2021

- Droits des étrangers
4, 5 et 12.....
- C'est quoi l'éducation populaire ?
16 et 17.....
- Adaptation à la Fonction pour les Nouveaux Responsables de centres sociaux (AFNR)
29 au 311/3
+ 26 au 28 avril2/3
+ 17 au 19 mai3/3

AVRIL 2021

- Référents familles, une fonction au coeur du projet
1 et 21/3
+ 4 et 5 mai2/3
+ 10 et 11 juin3/3

MAI 2021

- Sensibilisation aux fondamentaux du centre social
11 mai1/2
+ 1er juin2/2
- Animation participative
27 et 28.....

SEPTEMBRE 2021

- La fonction accueil, une affaire d'équipe
09 et 10.....1/2
+ 14 et 15 octobre.....2/2
- DESJEPS/ DEJEPS
27, 28, 29.....1/2
+ 15, 16, 17 novembre2/2
- Modèle socio-économique du centre social présent et à venir
27, 28, 29
et 15, 16, 17 novembre.....

OCTOBRE 2021

- Valeurs de la république et laïcité
05 et 12.....
- Piloter son renouvellement du projet social dans le but de développer des actions à visée émancipatrices
141/2
+ 18 novembre..... 2/2
- Adaptation à la Fonction pour les Nouveaux Responsables de centres sociaux (AFNR)
4 au 6.....1/3
+ 8 au 10 novembre.....2/3
+ 13 au 15 décembre.....3/3

NOVEMBRE 2021

- Connaissance des Tsiganes et gens du voyage
4 et 5.....

A stylized, light green illustration of a building with a zigzag base. The building has three vertical rectangular sections on the roof and a central entrance. The text is centered over the building.

**FORMATIONS
DÉPARTEMENTALES
2021**

DROITS DES ÉTRANGERS

- **DATES ET LIEU**

4, 5 et 12 mars 2021
CSC Petit Colombes à Colombes

- **PRÉ REQUIS**

Aucun

- **HORAIRES**

9h30 à 17h30

- **FORMATEUR**

Christophe Daadouch, juriste

- **DURÉE**

3 jours (soit 21h)

- **COÛT**

tarif adhérent : 90€
(sous réserve acceptation A.C.T.)
tarif adhérent (sans A.C.T.) : 330€
tarif non adhérent : 450€
Pour les bénévoles
le coût de la formation
est pris en charge par le FDVA

- **PUBLICS**

Professionnel.le.s,
bénévoles

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

8 minimum, 15 maximum

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques
Études de cas

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation doit permettre
aux participant.e.s de :

- Savoir où chercher les différentes sources juridiques en droit des étrangers et comment les utiliser
- Analyser une situation et savoir à quel document la personne étrangère a droit (visa, titre de séjour, etc.)
- Identifier les administrations et les juridictions auxquelles les personnes étrangères peuvent s'adresser
- Comprendre l'articulation entre «droit au séjour» et « droits sociaux»
 - Maîtriser les conséquences du séjour irrégulier
- Maîtriser la typologie des titres de séjour et les conditions de délivrance
 - Identifier le passage d'un titre à l'autre et l'importance du contrat d'intégration républicaine
- Connaître les différentes sources juridiques applicables au droit d'asile
 - Identifier les principales structures administratives et associatives qui opèrent dans le droit d'asile et connaître leurs rôles
 - Comprendre la procédure de demande d'asile en France
- Savoir quels droits sociaux sont prévus pour les demandeurs d'asile et les personnes bénéficiant d'une protection
- Connaître le système de la protection sociale en France
 - Identifier les conditions particulières exigées des personnes étrangères avec ou sans titre
 - Savoir évaluer les possibilités de recours
 - Identifier les bases légales de l'attribution et de l'acquisition de la nationalité française
- Repérer les spécificités du droit du sol et du droit du sang
 - Connaître les spécificités de la nationalité française pour les personnes issues de pays décolonisés

PROGRAMME

Jour 1

Entrée sur le territoire

- L'exigence de visa et les exceptions
- Typologie des visas
- Les conditions de délivrance
- L'entrée sans visa et ses conséquences

Le séjour

- Principes généraux
- Typologie des titres
- Conditions de délivrance après la loi Collomb de 2018
- La régularisation après la circulaire Valls (parents d'enfants scolarisés)
- Les cartes pluriannuelles
- Le passage de la carte d'un an à la carte de 10 ans
- Le contrat d'intégration républicaine

Jour 2

Le regroupement familial

- Les conditions
- La procédure

L'asile après la réforme de 2018

- Procédure et conditions
- Les droits sociaux des demandeurs d'asile (CADA, ADA, PUMA)

Jour 3

Les droits sociaux des étrangers

- Les droits conditionnés par le séjour régulier (RSA, CMU, DALO, etc..)
- Les droits inconditionnels (ASE, PMI, AME, etc..)

L'obtention de la nationalité française

- Par le sang : la filiation
- Par le sol
- Par décision de l'Etat

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation :

- Bilan oral
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Évaluation des compétences acquises

2 mois après la formation :

- Questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur les compétences développées à l'issue de la formation

INSCRIPTION



C'EST QUOI L'ÉDUCATION POPULAIRE ?

- **DATES ET LIEU**

16 et 17 mars 2021
CSC Grésillons à Gennevilliers

- **HORAIRES**

9h30 à 17h30

- **DURÉE**

2 jours (soit 14h)

- **PUBLICS**

Professionnel.le.s,
bénévoles

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

8 minimum, 15 maximum

- **PRÉ REQUIS**

Aucun

- **FORMATRICE**

Sébastien Hovart,
formateur en éducation populaire

- **COÛT**

tarif adhérent : 120€
(sous réserve acceptation A.C.T)
tarif adhérent (sans A.C.T) : 390€
tarif non adhérent : 470€
Pour les bénévoles
le coût de la formation
est pris en charge par le FDVA

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques
Pédagogie participative
Jeux
Débats

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

**La formation doit permettre
aux participant.e.s de :**

- Avoir une vision partagée
de l'éducation populaire
- Se redonner une direction
centrée sur nos valeurs « centre social »
- Savoir expliquer aux publics
et partenaires le sens des actions
et missions de nos structures
et de notre réseau

PROGRAMME

Jour 1

Module Educ-Pop

- Histoire de l'éducation populaire
- Apports sur les valeurs et intentions
- Des repères sur les grands courants
- Lecture critique de l'état actuel de l'Education Populaire

Module Educ Pop émancipatrice

- Qu'est-ce qu'un parcours d'émancipation ?
- Comment nos activités participent à l'émancipation concrètement ?
- Comment faire mieux pour accompagner l'émancipation de nos publics ?

Jour 2

Module Educ Pop et dominations

- Panorama synthétique des rapports de domination
- Clés pour en tenir compte dans nos gestes et postures d'animation

Module Educ Pop : je l'anime

- Comment fonctionne le jeu ? Méthode et astuces pour faire jouer.
- Comment transmettre les contenus de manière adaptée à chaque public ?
- Comment amener des éléments de synthèse ?

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation :

- Bilan à chaud
- Questionnaire évaluation fin de formation
- Évaluation des compétences acquises

2 mois après la formation :

- Questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur les compétences développées à l'issue de la formation

INSCRIPTION



SENSIBILISATION AUX FONDAMENTAUX DU CENTRE SOCIAL

- **DATES ET LIEU**

27 mars et 10 avril
au CSC Yannick Noah à Asnières
ou 11 mai au CSC Grésillons
et 1er juin au CSC Aimé Césaire
à Gennevilliers

- **PRÉ REQUIS**

Aucun

- **FORMATRICES**

Sophie MORLET, Clara STERN
Fédération des centres sociaux 92

- **HORAIRES**

9h30 à 17h30

- **DURÉE**

2 jours (soit 14h)

- **PUBLICS**

Professionnel.le.s,
bénévoles

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

8 minimum, 15 maximum

- **COÛT**

tarif adhérent : 35€
tarif non adhérent : 100€
Pour les bénévoles
le coût de la formation
est pris en charge
par la cotisation fédérale

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques
Mises en situation
Pédagogie participative

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation doit permettre
aux participant.e.s de :

- découvrir le réseau des centres sociaux fédérés leurs valeurs et situer l'action de son centre social dans cette dynamique.
- comprendre l'environnement réglementaire des Centres Sociaux et l'environnement institutionnel
- situer son action dans le projet social de sa structure
- identifier les modes d'intervention d'un centre social et construire une posture de l'intervenant.e ?

PROGRAMME

Jour 1

- L'organisation du réseau fédéré des centres sociaux, sa charte, son projet fédéral, son observatoire
- L'histoire des centres sociaux et les enjeux qui les traversent aujourd'hui
- Les différentes missions des professionnel.le.s et bénévoles
- La participation des habitant.e.s, essence et principe méthodologique incontournable des centres sociaux.

Jour 2

- L'environnement réglementaire des Centres Sociaux
- L'animation de la vie sociale : une politique familiale et sociale de la CNAF
- L'animation globale et l'animation collective famille
- Les conditions du « faire avec » et le Développement du Pouvoir d'Agir

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation :

- Bilan oral
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Grille de positionnement sur les compétences

2 mois après la formation :

- Questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur les compétences développées à l'issue de la formation

INSCRIPTION



ANIMATION PARTICIPATIVE

- **DATES ET LIEU**

27 et 28 mai 2021
CSC du Petit Colombes
à Colombes

- **HORAIRES**

9h30 à 17h30

- **DURÉE**

2 jours (soit 14h)

- **PUBLICS**

Professionnel.le.s,
bénévoles

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

8 minimum, 20 maximum

- **PRÉ REQUIS**

Aucun

- **FORMATRICE**

Christine Giraud
de la Scop Accolades

- **COÛT**

tarif adhérent : 145€
(sous réserve acceptation A.C.T)
tarif adhérent (sans A.C.T) : 300€
tarif non adhérent : 500€
Pour les bénévoles
le coût de la formation
est pris en charge par le FDVA

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques
Mises en situation
Pédagogie participative

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

**La formation doit permettre
aux participant.e.s de :**

- comprendre le cadre théorique
de l'animation participative
- acquérir les principes et les méthodes pour
construire une démarche participative
- faire progresser sa pratique
en analysant son expérience

PROGRAMME

Jour 1

Construire ensemble un cadre théorique sur la question de la mobilisation

- Définir ensemble les contours de cette notion
- Identifier les enjeux permettant le passage de la mobilisation individuelle au collectif
- Comprendre le cadre théorique de « l'animation participative » :
 - la Maïeutique,
 - Paolo Freire, l'éducation nouvelle.

Identifier les principes favorisant la mobilisation collective

- S'appropriier les principes de l'animation participative
- Recueillir des situations qui peuvent s'appliquer à ces différents principes

Jour 2

Identifier les difficultés inhérentes à leur concrétisation

- Identifier la posture de l'animateur participatif
- Accepter de ne rien savoir pour commencer
- Partager ses compétences avec le groupe
- Faire confiance au groupe.

Confronter cette démarche à nos pratiques et nos envies d'expérimentations

- Interroger la posture de celui/celle ou ceux qui mènent la démarche
- Outiller la démarche pour favoriser le processus de changement
- Construire de nouvelles expérimentations à mener sur son champ d'intervention.

ÉVALUATION DE LA FORMATION

- Mesure et facilitation de la progression individuelle et collective des stagiaires
- Évaluation des compétences acquises

INSCRIPTION



VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

- **DATES ET LIEU**

5 et 12 octobre 2021

Lieu à définir

à la demande sur site

- **HORAIRES**

5/10 : 9h30 à 17h30

12/10 : 9h30 à 12h30

- **DURÉE**

1,5 jour (soit 10h)

- **PUBLICS**

Professionnel.le.s,

bénévoles

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

8 minimum, 15 maximum

- **PRÉ REQUIS**

Aucun

- **FORMATRICE**

Clara Stern, Fédération 92

- **COÛT**

Le coût pédagogique de la formation est pris en charge par l'ANCT

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques

Mises en situation

Pédagogie participative

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

**La formation doit permettre
aux participant.e.s de :**

- acquérir les repères historiques et les références juridiques de base sur les valeurs de la République et le principe de laïcité
- confronter leurs pratiques professionnelles aux apports d'intervenant.e.s expert.e.s et à celles d'autres professionnel.le.s

PROGRAMME

Jour 1

Représentations de la laïcité

- Le principe de la laïcité pour les participant.e.s
- Le lien entre l'évocation des représentations de la laïcité et les espaces concernés
- Première appréhension de cette notion

Histoire de la laïcité et terminologie

- Points de repères historiques
- Evolution du terme « laïcité »
- Définitions des termes/principes proches et sous-jacents de la laïcité

Approche juridique de la laïcité

- Textes de référence
- Droits et devoirs des agents et des usagers du service public
- Mention de ce que garantit et ne permet pas la laïcité
- Apport sur le subventionnement des associations

Analyse des situations professionnelles

- Expériences vécues par les participant.e.s
- Identification des solutions possibles

Jour 2

Argumentation

- Appui sur les pratiques des participant.e.s
- Identification des messages à mettre en avant dans un argumentaire

Posture et communication

- Techniques de communication
- Communication non verbale
- Technique de médiation

Spécialisation selon les contextes d'exercice professionnel

- Laïcité et usage des espaces publics
- Laïcité et relation socio-éducative
- Laïcité : accueil et relation avec les publics

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation :

- Bilan oral
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Grille de positionnement sur les compétences

2 mois après la formation :

- Questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur les compétences développées à l'issue de la formation

INSCRIPTION



PILOTER SON RENOUVELLEMENT DU PROJET SOCIAL DANS LE BUT DE DEVELOPPER DES ACTIONS À VISÉE ÉMANCIPATRICE

- **DATES ET LIEU**

14 octobre et 18 novembre 2021
Lieu à définir

- **PRÉ REQUIS**

Aucun

- **HORAIRES**

9h30 à 17h30

- **FORMATRICE**

Sophie MORLET,
Fédération des centres sociaux 92

- **DURÉE**

2 jours (soit 14h)

- **COÛT**

tarif adhérent : 100€ (par centre)
tarif non adhérent : 250€

- **PUBLICS**

Directeur.rice.s, référent.e.s familles,
administrateur.rice.s, élu.e.s gestionnaires

Pour les bénévoles
le coût de la formation
est pris en charge
par notre fond de

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

8 minimum, 15 maximum

formation mutualisé et par le FDVA

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques
Pédagogie participative

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La formation doit permettre
aux participant.e.s de :

- consolider le rôle du centre social sur son territoire (projet politique), ses postures et les faire évoluer
- former les administrat.eur.rice.s et les direct.eur.rice.s au pilotage d'une structure qui vise à développer le pouvoir d'agir
- renforcer l'organisation démocratique de son centre social (partage du pouvoir et des décisions, travail associé)
- concevoir un pilotage du projet centré sur le sens où le pouvoir est partagé

PROGRAMME

Jour 1

- Fonctions et postures d'un Centre Social :
vers plus de partage du pouvoir avec les habitant.e.s
- Les notions de : transformation sociale, gouvernance, pouvoir, engagement
- L'écoute « large » et l'écoute « orientée »
- La conscientisation (passer de la conscience individuelle à la conscience collective, sociale et politique)

Jour 2

- Analyse les modalités de gouvernance à l'œuvre dans sa structure, les interroger pour les faire évoluer
- Les outils d'animation du débat, de négociation et de régulation du conflit
- Les notions de délégations de pouvoir et mandats
- Les liens entre habitant.e.s et administrateur.rice.s
- Le partage du pouvoir dans sa structure : gouvernance et pilotage

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation :

- Bilan oral
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Grille de positionnement sur les compétences

2 mois après la formation :

- Questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur les compétences développées à l'issue de la formation

INSCRIPTION



CONNAISSANCE DES TSIGANES ET GENS DU VOYAGE

- **DATES ET LIEU**

4 et 5 novembre 2021
Lieu à définir

- **HORAIRES**

9h30 - 17h30

- **DURÉE**

2 jours (soit 14h)

- **PUBLICS**

Professionnel.le.s,
bénévoles

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

8 minimum, 15 maximum

- **PRÉ REQUIS**

Aucun

- **FORMATEUR**

Bernard PLUCHON,
Fnasat-Gv

- **COÛT**

tarif adhérent : 100€
(sous réserve acceptation A.C.T)
tarif adhérent (sans A.C.T) : 340€
tarif non adhérent : 450€
Pour les bénévoles
le coût de la formation
est pris en charge par le FDVA

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques
Mises en situation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

**La formation doit permettre
aux participant.e.s de :**

- mieux connaître les populations tsiganes et gens du voyage.
- mieux comprendre les réalités et modes de vie des publics ainsi que la diversité des situations en présence.
- appréhender les problématiques d'accueil et d'habitat des populations du voyage.

PROGRAMME

Jour 1

Tsiganes et gens du voyage : de qui parle-t-on ?

- Fondements et différenciation des termes « Tsiganes », « Roms », « Gens du voyage »
- Populations tsiganes : migrations et formation des groupes ethniques
- Désignations et catégorisation des populations
- Voyage et sédentarité - Itinérance et fixation territoriale
- Principaux déterminants socioculturels et marqueurs identitaires des populations
- Mode de vie et habitat mobile
- Dynamiques sociales en présence

Gens du voyage ou la construction d'une catégorie administrative

- Traitement administratif des gens du voyage : retour sur 2 siècles de législation spécifique
- Contrôle des populations itinérantes
- Incidences de la loi Egalité et Citoyenneté

Gens du voyage et politiques publiques

- Activités ambulantes
- Lutte contre l'exclusion, accès aux droits et domiciliation

Jour 2

Accueil et habitat des gens du voyage

- Notions liminaires : itinérance, résidence mobile, mobilité et mode d'habitat
- Règlementation du stationnement des caravanes
- Elaboration progressive d'une politique publique d'accueil et d'habitat des gens du voyage
- Cadre législatif, réglementaire et institutionnel

Questionner les réalités en présence

- Représentations réciproques
- Diversité et hétérogénéité des publics et situations
- Réalités en constante évolution
- Inscription des populations dans la société

ÉVALUATION DE LA FORMATION

À la fin de la formation :

- bilan oral
- Questionnaire d'évaluation de la formation
- Évaluation des compétences acquises

2 mois après la formation :

- Questionnaire d'évaluation envoyé au stagiaire et à la structure sur les compétences développées à l'issue de la formation

INSCRIPTION



A stylized house icon is centered within a light blue circular border. The house has a dark grey roof and a white body with a simple doorway. The text 'FORMATIONS RÉGIONALES 2021' is overlaid on the house.

**FORMATIONS
RÉGIONALES
2021**

RÉFÉRENTS FAMILLES, UNE FONCTION AU CŒUR DU PROJET

• DATES ET LIEU

1^{er} et 2 avril 2021
4 et 5 mai 2021
10 et 11 juin 2021
Il vous sera communiqué
ultérieurement

• HORAIRES

9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

• DURÉE

3 modules de 2 jours,
6 jours (soit 42 h)

• PUBLICS

Les salarié.e.s des Centres Sociaux
et socioculturels

• PRÉ REQUIS

Personne occupant la fonction
de référent familles
dans un Centre Social
avec ou en cours d'agrément ACF

• FORMAT.EUR.RICE.S

Virginie CHAUZEIX,
Thierry CHEINE
et Gabriele CAGGIANESE
de la Scop Accolades

• COÛT

Tarif adhérent : 530€
Tarif non adhérent : 1 200€

• MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Mises en situation
Pédagogie participative

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les enjeux liés
au métier de référent.e familles
- Connaître le cadre institutionnel
des référent.e.s familles
- Savoir inscrire l'animation
collective famille dans
le projet social

PROGRAMME

Connaître les enjeux liés au métier de référent familles

- Savoir projeter son métier dans un cadre partenarial,
- Faire le lien entre actions et intentions,
- Savoir reconnaître les évolutions des structures familiales,
- S'approprier le référentiel familles.

Connaître le cadre institutionnel des référents familles

- Connaître le cadre réglementaire,
- Savoir définir la fonction parentale,
- Inscrire sa pratique professionnelle dans l'action des politiques publiques.

Inscrire l'Animation Collective Familles (ACF) dans le projet social

- Savoir identifier la place de l'ACF dans un projet social,
- Savoir favoriser la participation des familles,
- Savoir construire et évaluer un projet ACF.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous sommes attachés à ce que nos formations et interventions soient interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes. Cette formation se fera donc à partir des expériences professionnelles de chacun, d'apports théoriques et législatifs.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Laurence Delsuc
01 60 16 74 65
les lundis, mercredis et jeudis
union.francilienne@gmail.com

L'ACCUEIL EN CENTRE SOCIAL, UNE AFFAIRE D'ÉQUIPE

- **DATES ET LIEU**

9, 10 septembre
et 14, 15 octobre 2021

- **DURÉE**

2 modules de 2 jours (28 heures)
et une journée intersession
pour visite de centres,
soit un total de 5 jours.

- **HORAIRES**

9h30 à 12h30
13h30 à 17h30

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

8 minimum, 12 maximum
(à adapter en fonction
du lieu de formation)

- **PRÉ REQUIS**

Personnes en charge de
l'accueil dans un centre social

- **FORMATRICE**

Virginie CHAUZEIX
de la Scop Accolades

- **COÛT**

Tarif adhérent : 380 €
Tarif non adhérent : 900 €

- **PUBLIC**

Les salarié.e.s des
centres sociaux

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques
Mises en situation
Pédagogie participative

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- S'approprier l'ensemble des dimensions relatives à l'accueil en centre social au regard de la circulaire CNAF de Juin 2012 et de la circulaire de mars 2016
- Travailler l'accueil comme une fonction pivot entre les habitants et les professionnels pour faire vivre la participation
- Faire de l'accueil une responsabilité d'équipe, animé par un référent
- Développer un positionnement et une posture du référent accueil
- Découvrir la circulaire CNAF de 2012 et de 2016

PROGRAMME

Connaître les attendus de la fonction accueil en centre social

- Les attendus de la circulaire de juin 2012 et de mars 2016
- Les spécificités de l'accueil en centre social : veille sociale, orientations, flux...
- L'articulation entre accueil/participation/projet social

Faire un état des lieux de ses pratiques d'accueil

- En s'appuyant sur les attendus de la nouvelle circulaire
- En problématisant collectivement les points de vue
- En repositionnant l'accueil comme fonction pivot
- En élaborant un guide d'entretien commun

Conduire et analyser des pratiques de réseau

- En visitant un ou plusieurs centres pour recueillir des informations
- En traitant collectivement l'ensemble des données
- En élaborant un référentiel accueil propre aux stagiaires

Construire un positionnement et une posture du référent accueil

- Utiliser le référentiel accueil travaillé en formation
- Définir une feuille de route pour chaque stagiaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Recueil des attentes, apports théoriques et législatifs, travail en sous-groupes et cas pratiques.

Journée intersession pour visite de centre et retour au groupe. Nous sommes attachés à ce que nos formations et interventions soient interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes.

Nos formations se font donc aussi à partir des expériences professionnelles de chacun.e

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Laurence Delsuc

01 60 16 74 65

les lundis, mercredis et jeudis

union.francilienne@gmail.com

DIPLÔME D'ETAT SUPÉRIEUR DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (D.E.S.J.E.P.S)

• DATES ET LIEU

15 mois à partir de septembre 2021
Ecole Normale Sociale,
2 rue de Torcy 75018 Paris

• HORAIRES

9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

• DURÉE

2 212 heures réparties
entre une période en centre
de 511 heures
et une période en entreprise
de 1 701 heures

• PUBLIC

Professionnel.le.s de Centres Sociaux
et socioculturels pouvant justifier
des prérequis

• MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Mises en situation
Pédagogie participative

• PRÉ REQUIS

Etre titulaire :
- du DEJEPS spécialité
« animation socio -
éducative ou culturelle »
ou d'un diplôme
de niveau 5 dans le champ
de l'animation enregistré
au répertoire national des
certifications professionnelles
Ou
Justifier de 36 mois
d'activités professionnelles
ou bénévoles correspondant
à 2400 heures minimum

• FORMATEUR

Ecole Normale Sociale
et « la Boite Sans Projet »

• COÛT

6 900 €
(Plan de formation, période de
professionnalisation...)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Construire la stratégie d'une organisation
 - Gérer les ressources humaines et financières d'un secteur
- Diriger un projet de développement
- Organiser et être garant.e de la sécurité dans son champ d'activité (normes, législation, expertise du secteur)

Cette formation est spécifique aux fonctions de direction d'un Centre Social. Elle est organisée en partenariat avec l'Ecole Normale Sociale (ENS), organisme de formation ayant une bonne connaissance du diplôme DESJEPS et garant d'une ingénierie de formation déjà éprouvée, ainsi qu'avec « la Boite Sans Projet ». Nos valeurs s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire.

PROGRAMME

- Construire la stratégie d'une organisation (Management stratégique et développement/ Management opérationnel/ Politique et enjeux territoriaux)
- Gérer les ressources humaines et financières (Gestion des RH/ Gestion budgétaire et Analyse financière/ Sociologie des organisations)
- Diriger un projet de développement (Sociologie des rapports sociaux et de domination/ Conduite de changement/ Analyse de pratique professionnelle)
- Organiser et être garant.e de la sécurité dans son champs d'activité (Normes, Législation, Expertise du secteur)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous sommes attachés à ce que nos formations et interventions soient interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes. Cette formation se fera donc à partir des expériences professionnelles de chacun, d'apports théoriques et législatifs.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Laurence Delsuc
01 60 16 74 65
les lundis, mercredis et jeudis
union.francilienne@gmail.com

DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT (D.E.J.E.P.S)

- **DATES ET LIEU**

17 mois à partir de septembre 2021
Ecole Normale Sociale,
2 rue de Torcy 75018 Paris

- **HORAIRES**

9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

- **DURÉE**

2 555 heures réparties
entre une période en centre
de 623 heures et une période
en entreprise de 1 932 heures

- **PUBLICS**

Professionnel.le.s de Centres Sociaux
et socioculturels pouvant justifier
des prérequis`

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques
Mises en situation
Pédagogie participative

- **PRÉ REQUIS**

Etre titulaire :
- du BPJEPS
ou d'un diplôme de niveau 4
enregistré au répertoire
national des certifications
professionnelles
Ou
Justifier de 24 mois d'activités
professionnelles ou bénévoles
correspondant à 2400 heures minimum

- **FORMATRICE**

Ecole Normale Sociale
et « la Boite Sans Projet »

- **COÛT**

7 200 €
(Plan de formation, période de
professionnalisation...)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Coordonner un lieu de vie permanent accueillant des publics variés, en liaison avec la direction du centre social, l'équipe permanente, l'équipe de bénévoles ainsi que les partenaires
- Suivre et/ou façonner les projets dans un environnement complexe,
- Animer et rechercher des partenariats auprès des partenaires institutionnels, de la vie associative et du bénévolat

Cette formation est spécifique aux fonctions de coordinateur au sein d'un Centre Social. Elle est organisée en partenariat avec l'Ecole Normale Sociale (ENS), organisme de formation ayant une bonne connaissance du diplôme DEJEPS et garant d'une ingénierie de formation déjà éprouvée, ainsi qu'avec la « Boite Sans Projet ». Nos valeurs s'inscrivent dans une démarche d'éducation populaire.

PROGRAMME

- Concevoir un projet d'action (méthodologie de projet/ diagnostic/ outils d'investigation/ sociologie des organisations/ sociologie des rapports sociaux de domination/ socio histoire de l'éducation populaire/ vie associative et ses enjeux)
- Coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action (gestion de conflits/ gestion et analyse financière/ politique et fonctionnement publique/ enjeux économiques sociaux et culturels/ éducation populaire)
- Conduire des démarches pédagogiques dans une perspective socio - éducative (élaborer une séquence de formation/ les différentes démarches pédagogiques)
- Animer en sécurité dans le champ d'activité (responsabilité civile et pénale/ réglementation des ERP et des ACM)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Nous sommes attachés à ce que nos formations et interventions soient interactives, participatives, dynamiques et conscientisantes. Cette formation se fera donc à partir des expériences professionnelles de chacun, d'apports théoriques et législatifs. Ecole Normale Sociale et « la Boite Sans Projet »

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Laurence Delsuc
01 60 16 74 65
les lundis, mercredis et jeudis
union.francilienne@gmail.com



**FORMATIONS
NATIONALES**
2021

MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU CENTRE SOCIAL PRÉSENT ET À VENIR

- **DATES ET LIEU**

27, 28, 29 septembre
et 15, 16, 17 novembre 2021
Au siège de la FCSF
10 rue Montcalm
75 018 Paris

- **HORAIRES**

9h30 à 17h30

- **DURÉE**

6 journées (soit 42h),
En 2 modules indissociables

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

8 minimum, 14 maximum
par groupe

- **COÛT**

Tarif adhérent : 780€
Tarif non adhérent : 980€

- **PRÉ REQUIS**

Connaissances en gestion
comptable et financière

- **FORMATRICE**

Isabelle LACHAUSSEE
Li-Consulting

- **PUBLICS**

Directeur.rice ou directeur.rice
adjoint.e de centre social
(ou personne souhaitant le devenir)
Dans l'idéal en binôme avec le
ou la comptable de la structure.

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques
Mises en situation
Pédagogie participative

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Être en capacité de poser un diagnostic financier et organisationnel sur le centre social
- Connaître la méthodologie de la construction du modèle socio-économique
 - Connaître les procédures de contrôle interne et les outils de gestion
- Maîtriser les responsabilités AG, CA, Bureau, Direction et les formes de travail associé
- S'approprier les enjeux de l'évolution des modèles socio-économiques des centres sociaux
 - Echanger et analyser les impacts économiques de la crise sanitaire

PROGRAMME

1er module

- Le diagnostic financier (compte de résultat, bilan, ratios) de votre centre social
- Le diagnostic global d'une structure et l'évaluation des risques
- Les impacts économiques de la crise sanitaire, les leçons à tirer
- Les outils de suivi de gestion financière et ressources humaines, les tableaux de bord de suivi du projet social
- Les points d'actualité législatifs comme le nouveau plan comptable

2ème module

- La méthodologie d'élaboration du modèle socioéconomique de votre centre social
- Le projet social stratégique et les outils
- la démarche méthodologique du modèle socioéconomique à venir
- Les travaux de réflexions à la FCSF concernant les modèles socioéconomiques des centres sociaux
- Les responsabilités financières au sein de l'association ou de la collectivité locale et les délégations au direct.eur.rice et au/à la comptable

Possibilités de mettre en place des ateliers thématiques selon les demandes des participant.e.s

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Un point étape sur les prérequis est effectué avec chaque stagiaire en amont de la formation. Des évaluations intermédiaires et finales sont réalisées.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

FCSF : 01 53 09 96 16 / formation.fcsf@centres-sociaux.fr

ADAPTATION À LA FONCTION POUR LES NOUVEAUX RESPONSABLES DE CENTRES SOCIAUX (A.F.N.R)

- **DATES ET LIEU**

Paris printemps

module 1 = 29 - 31 mars 2021

module 2 = 26 - 28 avril 2021

module 3 = 17 - 19 mai 2021

Paris automne

module 1 = 4 - 6 octobre 2021

module 2 = 8 - 10 novembre 2021

module 3 = 13 - 15 décembre 2021

- **HORAIRES**

9h30 à 17h30

- **DURÉE**

63h en 3 modules indissociables

- **PUBLICS**

Nouveaux directeur.rice.s et
responsables de secteur

- **PRÉ REQUIS**

Aucun

- **FORMATEUR**

SCOP Accolades

- **COÛT**

Tarif adhérent : 1200€

Tarif non adhérent : 1350€

- **NOMBRE DE STAGIAIRES**

Minimum : 11 participant.e.s

Maximum : 15 participant.e.s

- **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

Apports théoriques

Mises en situation

Pédagogie participative

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les enjeux de l'animation de réseau sur les territoires
- Augmenter la capacité et la légitimité des centres sociaux pour animer la coopération sur leur territoire
- Repérer les conditions de réussites pour animer un réseau de professionnels

Cette formation est destinée aux nouveaux responsables de centres sociaux (nommés ou souhaitant le devenir). Partant de l'histoire des centres sociaux et de leur Charte, tous les fondamentaux du pilotage de centre social sont abordés : la méthodologie d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation du projet social, les démarches participatives et le soutien au pouvoir d'agir des habitants, la circulaire CNAF, le processus d'agrément, le travail associé, les ressources humaines et la posture du directeur ou de la directrice. Ces quatre sessions sont ouvertes à tous/toutes

OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET OPÉRATIONNELS

La formation vise à renforcer la posture professionnelle de responsable de centre social par :

- La connaissance du centre social et son champ d'action
- La compréhension sur le processus d'élaboration du projet social
- La découverte de la méthodologie adaptée au pilotage du projet
- Les enjeux du travail associé et de la gouvernance en centre social
- La gestion des ressources humaines comme un levier de développement

À la fin de la formation, le stagiaire est en mesure de :

- Connaître les fondamentaux du centre social : son histoire, son réseau, son cadre d'intervention
- Comprendre et mettre en œuvre le processus d'élaboration du projet social
- Comprendre et travailler à l'organisation démocratique du centre social
- Conduire une action collective à visée émancipatrice et une animation participative
- S'approprier une posture de responsable
- Histoire des centres sociaux et de l'éducation populaire
- La charte des centres sociaux
- La circulaire AVS de juin 2012
- Le projet social : élaboration et évaluation
- L'animation participative
- L'action collective à visée émancipatrice
- La gestion des ressources humaines
- Le travail associé : L'équilibre bénévoles/professionnel.le.s pour un pilotage dynamique du projet
- Le pilotage : Construire une stratégie adaptée au contexte
- Directeur de centre social : compétences attendues sur les missions sociales

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET D'ÉVALUATION

La FCSF a construit avec Accolades la trame de cette formation et lui a confié sa mise en œuvre. Elle est conduite à partir des savoirs et de l'expérience acquise des participant.e.s. Les apports théoriques, les références bibliographiques viendront éclairer ou compléter les travaux de groupe. Des temps de bilans individuels et collectifs, oraux et écrits, clôtureront chaque module de formation.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

FCSF : 01 53 09 96 16 / formation.fcsf@centres-sociaux.fr

Pour les AFNR programmées en région, veuillez vous rapprocher des fédérations locales

